

**DIES ACADEMICUS 2012**  
*La recherche, le savoir en mouvement*

Samedi 3 novembre 2012  
La Chaux-de-Fonds  
Arc en Scènes Théâtre

Dossier de presse

## DOSSIER DE PRESSE

**Allocution de Mme Martine Rahier**  
Rectrice de l'Université de Neuchâtel

**Allocution de M. Jonathan Thévoz**  
Etudiant, Faculté de droit

**Allocution de M. Dick Marty**  
Président du Conseil de l'Université

**Allocution de M. Philippe Gnaegi**  
Conseiller d'Etat  
Chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports

**Allocution de M. Martin Vetterli**  
Président désigné du Conseil de la recherche du FNS  
(Fonds national suisse de la recherche scientifique)

### **Collation des doctorats honoris causa**

**M. Roger Chartier**, Faculté des lettres et sciences humaines

**M. François L'Eplattenier**, Faculté des sciences

**M. Herbrt H. Clark**, Faculté des sciences économiques

**Le programme musical a été confié à Mme Anastasia Voltchok, piano**

**Allocution de Mme Martine Rahier**  
Rectrice de l'Université de Neuchâtel

à l'occasion du

**DIES ACADEMICUS 2012**

***La recherche, le savoir en mouvement***

Samedi 3 novembre 2012

La Chaux-de-Fonds, Arc en Scènes - Théâtre

Mesdames, Messieurs,

Etre ici, cette année, c'est voir les choses autrement.  
Donc, avec amitié, et admiration, mon propos s'intitulera :

### **Les lunettes de Le Corbusier**

#### **Et, d'abord, honorer une ville d'avant-garde**

Etre à la Chaux-de-Fonds, Mesdames, Messieurs, c'est saluer le courage de l'**ouverture** et la force des **visions**.

**Lorsqu'un incendie** (nuit du 4 au 5 mai 1794) ravage la cité, on refuse ici la fatalité. Et on trouve la force de reconstruire. Lorsque l'industrialisation engendre une **croissance phénoménale de la démographie**, on réinvente le développement du lieu. En dessinant ce damier de rues qui a rendu célèbre La Chaux-de-Fonds.

Cette population de gens de la terre et d'artisans, de graveurs et d'horlogers, d'inventeurs et d'ingénieurs - donc de chercheurs - a créé des savoirs et des savoir-faire incomparables. Elle a puisé dans les acquis du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celui de L'Encyclopédie et des Lumières. Mais elle les a dépassés. Faisant ainsi la preuve que **la recherche du progrès exige des savoirs en mouvement permanent**.

L'eau (1887) et l'électricité (1897) arrivèrent dans les maisons. Le théâtre les avait précédés (1837) ! L'urbanisation du XIX<sup>e</sup> siècle se fit en un jeu de parallèles. Elle visait l'intégration de l'habitat au mouvement de la vallée. Elle offrait à la population des conditions de vie harmonieuses, ... dans une région au climat rude. C'était faire la démonstration, avant la lettre, de **préoccupation écologique** et de **développement durable**. C'était - dans cette capitale du temps - montrer qu'on ne peut se développer sur des connaissances figées, simplement répétées.

Alors surgit **Le Corbusier**. Et avec lui, à travers ses lunettes emblématiques, un nouveau regard se posa sur le vivre ensemble. Dans des maisons et des cités à repenser. Ses œuvres portent loin le nom de la Ville où nous sommes venus aujourd'hui. Pour dire la nécessité de prendre de la hauteur, dans tous les domaines de la recherche.

Mesdames, Messieurs, l'Université de Neuchâtel et de l'Arc jurassien - Université de recherche et au cœur du savoir - vous salue dans cette ville de rayonnement.

#### **Voici une région à la mesure des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle**

Dans une internationalisation et une concurrence croissantes, la recherche est **un atout capital**. Pour notre pays et pour notre région. Elle suppose l'ouverture et la coopération. Car elle implique des coûts colossaux qu'un pays ne pourrait supporter à lui tout seul s'il veut participer au XXI<sup>e</sup> siècle de la compétition.

Fondée sur l'excellence scientifique, dans tous les domaines où elle se déploie, la recherche constitue **un enjeu économique et politique**. Dès lors, la collaboration et la solidarité s'imposent. Au plan régional comme au niveau européen. Nos coopérations avec de nombreuses institutions en témoignent. En Suisse (FNS, ODM) et à l'étranger (UE, ESA),

certes. Mais aussi dans la proximité de l'accord signé avec le **canton du Jura**, ou dans la mise sur pied du groupe de travail institué avec la ville de **La Chaux-de-Fonds**.

Au beau milieu de l'Arc jurassien, où les besoins des entreprises sont des stimulants pour l'innovation, **une entreprise chaux-de-fonnière** se fait partenaire des hautes écoles. Elle finance une chaire à l'IMT, fils de l'UniNE faisant carrière à Microcity avec l'EPFL. Cette entreprise consacre le privilège du **travailler ensemble** ... pour **avancer ensemble**. En réseau. Du même coup, et contre les préjugés, cette démarche confirme la complémentarité de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée. Et affirme la nécessité des transferts des savoirs et des technologies.

Nous adopterons la même attitude dans notre **présidence de Swissuniversities**, organe qui **coordonnera les objectifs et la complémentarité** de la formation supérieure ; cette association préfigurera la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses selon la LEHE.

### **La recherche : un principe d'incertitude**

La recherche s'assigne des buts. Elle se fixe des programmes qui font l'objet de dossiers volumineux. Elle lorgne et sollicite les subventions. Mais elle n'est jamais **certaine que ses objectifs puissent être atteints**. Car il y a des surprises - et même des hasards - le long du chemin. Car il y a des voies de traverses qui allongent la route et bousculent le calendrier.

Dans le silence des laboratoires et des bibliothèques, la tension est perceptible. Au tournant d'une page ou d'une observation, voilà que surgissent de **nouveaux paysages à explorer**. Et de nouvelles collines à conquérir. Les alpinistes du savoir trouvent alors le sentier qu'ils n'espéraient plus, ... l'idée qu'ils ne cherchaient pas !

Il faut l'admettre, en matière de recherche, **la distance** ne nous est guère connue. Pas plus que ses champs potentiels d'application. Quant au **temps, paramètre du mouvement**, il est largement indéterminé. Même si des horizons sont entrevus et espérés. Le chercheur doit être patient et résister à la tentation de la vitesse !

Il y a heureusement beaucoup de monde dans l'espace de la recherche. Ce qui favorise **la mobilité des idées**, génératrice de mouvement. La complexité et la souplesse du cerveau humain savent faire façon de cette agitation. En conséquence, **la mobilité des personnes** est indispensable. Pour frotter son esprit à celui des autres. Pas seulement virtuellement. Mais aussi dans la chaleur de la rencontre où peuvent éclater **des orages de nouveaux savoirs**.

### **Dès lors, ouvrir L'Encyclopédie et s'extraire du dictionnaire**

**Les savoirs acquis** et répertoriés dans les Dictionnaires sont essentiels. Mais ils sont dangereux, surtout s'ils sont investis d'une valeur de dogmes. Ou d'axiomes qu'il serait indécent de mettre en cause !

La foi et la confiance sont des forces, mais **l'esprit critique** et le doute sont créateurs. Les idées et les savoirs qui se figent font le lit **des idéologies**. On a bien fait de mettre en cause les premières cosmogonies. Les nouveaux systèmes se sont développés dans **la continuité** et dans **la contestation** de celle-ci.

Le paradoxe entre **le savoir** et **le mouvement** n'est finalement qu'une apparence. Car un savoir contient ce qui le modifie ou le nie. Car il est provisoire, comme est précaire la condition de l'homme. Si tel n'était pas le cas, la recherche se serait figée depuis longtemps. Dans des affirmations aussi péremptoires que frustrantes et entropiques.

### **Glissons ici un petit éloge du mouvement**

**Le mouvement, c'est la vie.** Avec ses cortèges d'incertitudes et ses foules d'indignés, de contestataires et de sceptiques. Le dictionnaire n'est décidément qu'une échelle: on l'escalade pour regarder de l'autre côté du mur.

**Le mouvement, c'est la liberté.** Pas l'anarchie. La recherche doit être libre. Au risque de choquer et de révolutionner. De mettre en cause et de susciter des questions embarrassantes ... jusqu'au fond du boson d'Iggs. La recherche refuse l'emprisonnement dans les préjugés que l'on propage sur la foi de ce que disait quelqu'un qui disait que quelqu'un disait ....!

**La recherche va donc aux confins de la liberté.** Elle s'assigne librement, pour seule limite à sa liberté, le respect de la vie. Cela s'appelle l'éthique.

La recherche fait surgir l'idée qui dort dans le chaos. Comme la Parole surgit de l'insondable. Elle est l'eau de la vie. Ce qui fait que l'accès à la recherche est aussi indispensable aux sociétés que l'accès à l'eau pour les individus. Même si elle admet une certaine productivité, la liberté qu'elle revendique exige le **dépassement de l'idée de rentabilité** stricte. Comme le formule si fortement le philosophe André Gorz : « C'est la culture qui ne sert à rien qui, seule, rend une société capable de se poser des questions sur les changements qui s'opèrent en elle et de leur imprimer un sens » (André Gorz, cité par Jean-Claude Guillebaud, *Une autre vie est possible*, 2012)

Dans tous les domaines d'étude des hautes écoles et des universités, **grâce à la recherche, les savoirs sont en mouvement.**

Nos pôles d'excellence le manifestent clairement. La société a besoin de nouveaux savoirs qui répondent à son évolution et à ses ambitions. Chacun comprendra ici l'importance d'ajuster à la réalité - présente et future - les **savoirs que nous voulons privilégier** dans les domaines qui sont les nôtres: le droit de la santé, la géothermie (dont on imagine l'importance dans une perspective de développement durable), le domaine temps/fréquence et la métrologie optique (avec ses horloges *Galileo*), l'écologie chimique, les migrations et la mobilité, la relation entre langage et comportements sociaux, l'étude des interactions sociales.

Deux domaines **en émergence** conduisent également à identifier les problèmes que pose la société de l'information et des technologies, à leur donner du sens et des réponses: la propriété intellectuelle (comme réponse aux besoins du marché) et le traitement des grandes masses de données (une confidentialité toujours plus menacée).

### **Passer de la mythologie à l'utopie**

Il y a eu des savoirs qui frôlaient **des croyances** (en Grèce, en Egypte). Et qui fondèrent des mythologies côtoyant des progrès scientifiques et techniques (Archimède, Ptolémée). Car l'homme a toujours cherché à comprendre - et à maîtriser - sa place dans l'univers.

Il y a eu **des intuitions géniales** qui initièrent des savoirs (Copernic, Kepler, Newton, Einstein). Des périodes qui se succédèrent et s'articulèrent sans se renier.

Il y a et il y aura encore de nombreux **sondeurs d'inconnu et d'infini** qui chercheront la Cité idéale des savoirs. Là où l'homme atteindrait le Beau, le Bon et le Vrai (Platon). Quête incessante. Dans un mouvement qui mesure sans fin la distance entre l'Alpha et l'Omega. Une utopie, au risque de tous les écueils, entre promesses et dangers. Cela s'appelle **repousser les limites**.

Nous sommes engagés dans cette voie. **Nous gardons le cap** sur des eaux parfois difficiles, certes, mais avec un plan de navigation et des instruments de pilotage qui nous permettent et nous permettront d'identifier la route et de contourner les obstacles. Entre promesses et dangers, nous demeurons lucides.

D'autres prendront **la relève**. Relève envers laquelle nous avons le double devoir d'enseigner et d'insuffler le désir de la recherche. Car enseignement et recherche sont indissociables. Car savoirs et découvertes sont les piliers d'une science qui avance.

Merci à vous tous d'accompagner l'Université de Neuchâtel.

Par votre compréhension et **votre soutien**. Pour nous garantir les moyens et les outils de l'excellence.

Par **votre confiance** dans un avenir construit ensemble, sans défiance ni pessimisme - qui sont délétères.

Et en misant sur votre détermination à **garder en mouvement ce canton** et cette région.

Sous le regard et avec les lunettes de **Le Corbusier** !

**Allocution de M. Jonathan Thévoz**  
Etudiant, Faculté de droit

à l'occasion du

**DIES ACADEMICUS 2012**  
***La recherche, le savoir en mouvement***  
Samedi 3 novembre 2012  
La Chaux-de-Fonds, Arc en Scènes - Théâtre

Madame la Rectrice, Mesdames, Messieurs, chers étudiants,

Je suis très honoré de prendre la parole au nom des étudiants de notre université et je tiens à remercier le Rectorat de m'accorder ce privilège.

Nous parlons aujourd'hui de la recherche ; du savoir en mouvement – des thèmes sérieux, pleins de promesses, presque intimidants. Je les aborderai en faisant le pari de vous parler tout simplement de ce que ces mots m'évoquent.

Commençons par le savoir.

Il y a ce savoir universitaire, ponctué de termes érudits, de mots auxquels on ôte leur sens quotidien pour leur préférer une définition très étymologique ou de ceux qu'on affuble d'une signification tout droit tirée de l'anglais.

Et il y a, pour ceux que ce jargon effraie ou lasse un peu, un autre savoir que les universitaires appellent souvent, avec les pincettes qu'on leur connaît, celui du *citoyen lambda* et au sein duquel on trouve un phénomène qui m'intéresse beaucoup : le cliché.

Les Suisses en sont certainement les champions : quel Romand n'a pas un jour dit tout bas que les Suisses alémaniques étaient des travailleurs acharnés, que les Vaudois passaient leur temps au carnotzet et que les Genevois avaient de grandes... bouches ?

Si ces préjugés n'ont en définitive que peu d'incidence sur notre perception de nos compatriotes, on peut en revanche jeter un coup d'œil hors de nos frontières pour nous rendre compte de leur impact sur notre façon de penser :

Par exemple, lorsqu'un Européen part pour un pays d'Afrique subsaharienne, on s'empresse de lui demander pour quel projet *humanitaire* il s'envole ; quand un candidat à la Maison Blanche mentionne les Européens dans un discours, c'est, avant tout autre, les termes d'*assistés* et d'*Etat providence* qui surgissent dans l'esprit de ses concitoyens. De même, lorsque nous autres Suisses dévoilons notre nationalité à l'étranger, notre interlocuteur n'évoque pas d'emblée Logitech, Herzog & de Meuron ou Friedrich Dürrenmatt mais bien plutôt la désalpe, le gruyère avec des trous et le chocolat au lait.

Ce qui m'amène au mouvement.

Se mouvoir, c'est aller voir ailleurs si ce qu'on croit savoir est vrai. Pour dépasser les clichés, quoi de mieux que de se rendre *là-bas*, pour constater qu'ils sont simplistes ?

L'Université de Neuchâtel se démarque des autres par le fait qu'elle donne à ses étudiants l'occasion d'aller *là-bas*, justement, pour que nous découvriions l'ailleurs de nos propres yeux, que nous nous fassions librement une idée et que nous aiguisions notre esprit critique :

elle m'a emmené à Berne où j'ai vu beaucoup d'Alémaniques boire des cafés sur des terrasses – preuve qu'ils ne vivent pas reclus dans le travail, j'ai eu la chance d'aller à Strasbourg, où j'ai rencontré des jeunes des quatre coins de notre continent qui n'avaient rien des *assistés* que dépeignent nos cousins outre-atlantique, enfin, des amis de ma faculté ont participé à un concours en Afrique du Sud et ont découvert ce pays avec des yeux qui n'étaient pas ceux de la compassion.

Derrière les images caricaturales que je dépeins, se cache le véritable message : nous ne connaissons que très peu du monde qui nous entoure et trop souvent nous nous satisfaisons de nos certitudes.

À travers ces voyages, l'université nous invite à nous *mouvoir* pour affiner notre *savoir* et pour réviser nos idées reçues.

Enfin, elle joue son meilleur atout en misant sur le contraste entre petite université, où les professeurs saluent les étudiants par leur nom, et institution résolument ouverte sur le monde.

Il arrive néanmoins que l'enrichissante expérience d'un séjour à l'étranger soit éclipsée par les difficultés des étudiants à leur retour.

Quel bilan tirer d'une année d'étude en Allemagne au terme de laquelle seule une petite poignée de cours est reconnue par l'université ? Certes, on y aura appris l'allemand et découvert d'autres horizons. Mais on n'aura pas avancé dans ses études et ceci suffit, à juste titre, à décourager certains d'entre nous.

Je profite donc de cette tribune pour relayer les espoirs de nombreux étudiants de voir la validation des crédits simplifiée à l'avenir, ôtant ainsi une épine dans le pied des programmes de mobilité.

Après vous avoir parlé du cliché comme une barrière au savoir et de la faculté d'enjamber cet obstacle grâce au mouvement, place au thème de la recherche.

Evidemment, en tant que simple étudiant, je ne connais que très peu la recherche scientifique et j'aimerais détourner le sujet – c'est un peu malhonnête, je l'admets – vers une autre recherche qui occupe beaucoup le corps étudiantin : celle d'un logement.

Le canton n'est pas frappé aussi durement que d'autres régions de Suisse romande par la crise immobilière. De plus, des étudiants et des anciens étudiants facilitent la tâche de leurs successeurs en s'organisant pour offrir des chambres et des appartements aux meilleurs prix possibles.

C'est une chance pour les jeunes Neuchâtelois qui ont de ce fait un peu moins de difficulté que d'autres Romands à se loger près de leur université.

C'est aussi un atout de notre établissement : une université de haut rang sise dans une ville où il fait bon vivre.

Toutefois, l'exemple de nos voisins romands nous enseigne que nous allons au-devant de jours plus difficiles. Face à l'ampleur du défi qu'ils sont appelés à relever, les associations d'étudiants et leurs partenaires dans le monde de l'immobilier ont besoin d'un soutien accru des autorités et de l'université.

Ce soutien les gratifierait non seulement d'une reconnaissance plus large de leur travail, mais aussi d'une crédibilité plus forte dans un milieu où les jeux de pouvoir sont omniprésents.

Suite à ce message quelque peu revendicateur, je tiens, pour conclure, à témoigner ma reconnaissance à l'université qui m'a accueilli à bras ouverts.

Nulle part ailleurs qu'à Neuchâtel, je n'ai aussi bien connu les professeurs, leurs assistants et les étudiants, avec personne d'autre, je n'ai autant appris de mes voyages et jamais encore je ne m'étais autant réjoui de la diversité des parcours de ceux qui la composent.

L'Université de Neuchâtel m'offre des études exceptionnelles et je l'en remercie.

**Allocution de M. Dick Marty**  
Président du Conseil de l'Université

à l'occasion du

**DIES ACADEMICUS 2012**  
***La recherche, le savoir en mouvement***  
Samedi 3 novembre 2012  
La Chaux-de-Fonds, Arc en Scènes - Théâtre

La présence aujourd'hui de l'Université à La Chaux-de-Fonds, avec l'une de ses manifestations les plus significatives, veut exprimer sa vocation, sa volonté de faire partie d'un territoire, d'une société, de participer activement à la vie qui l'entoure. L'Université est une institution de pointe dans la diffusion et le développement du savoir, une mission qui exige un échange et un rapport dialectique constant avec le territoire, son environnement social, économique et politique. Le splendide isolement élitaire est une tentation toujours aux aguets pour ces institutions, une tentation à laquelle il serait dangereux de céder. Depuis plus d'un siècle l'Université est part de la réalité neuchâteloise et elle l'est toujours plus de celle de l'Arc jurassien et trouve une place toujours plus précise dans la précieuse mosaïque constituée par la réalité universitaire suisse, en particulier dans celle romande.

L'importance économique représentée par l'Université pour l'ensemble de la région a déjà été démontrée et les études qui se succèdent sur des réalités universitaires analogues confirment amplement ces résultats. Il y a en outre des répercussions, qu'il n'est pas possible de traduire directement en pourcentages de croissance économique, mais qui ne sont pas pour autant de moindre importance : je pense notamment à la plus grande diffusion du savoir et aux nombreuses stimulations intellectuelles, qui en découlent pour toute la région, bref, la présence d'une université constitue un véritable bonus culturel pour l'ensemble du territoire et de la société qui l'abritent.

L'accent a été mis cette année sur la recherche, un atout déterminant pour l'avenir de notre pays. Le mode de vie et les succès des prochaines générations seront fortement influencés par notre capacité de créer les meilleures conditions-cadres possibles pour la recherche et de stimuler l'innovation et la diffusion du savoir. La Confédération et les cantons, avec l'économie privée et, de plus en plus, des organisations internationales et des grandes fondations privées sont les acteurs principaux en ce qui concerne la création de conditions-cadres et le financement de la recherche et de l'innovation. Il s'agit, en particulier, de créer des structures, une logistique, de prévoir les ressources humaines et matérielles nécessaires, le tout dans une vision de continuité et de durabilité. Il faut, surtout, savoir faire des choix, en tenant compte de la réalité qui nous entoure et des moyens sur lesquels on peut raisonnablement compter. Choisir c'est également savoir renoncer, c'est fixer des priorités, une activité qui a une importance stratégique fondamentale, surtout pour une Université de notre taille.

La recherche n'exige pas seulement des ressources, elle doit pouvoir compter aussi et surtout sur un climat et sur un environnement propices. Des sous, certes, mais ce n'est de loin pas tout. La liberté de la recherche est depuis toujours un principe reconnu et proclamé, pas toujours appliqué avec conséquence, cependant. La liberté implique le droit de choisir des voies inédites et improbables, de perdre son chemin, de se tromper, de ne rien découvrir pour peut-être rebondir plus tard. Cette liberté est aujourd'hui exposée à de nombreuses menaces.

Le contrôle de la recherche est un sujet délicat et complexe. Nécessaires, sans aucun doute, ne serait-ce que par respect des contribuables et des bailleurs de fonds, ces mécanismes de contrôle peuvent cependant devenir étouffants et démotivants. Le risque de la bureaucratisation excessive guette, en fait, toute l'institution universitaire – et pas seulement celle-ci – par le biais d'une multitude de formulaires et d'audits aux effets anesthésiants sur les relations humaines, sans pour autant assurer l'efficacité recherchée. Les efforts que l'on doit faire aujourd'hui pour obtenir les ressources nécessaires, pour documenter les progrès de la recherche semblent parfois devenus disproportionnés par rapport au travail de

recherche même. Le même phénomène on l'observe, par exemple, dans le cadre des projets d'aide au développement : que de dossiers, que d'audits en tout genre, avant que les destinataires finaux pour lesquels le projet est expressément prévu obtiennent quelque chose ! Je n'aimerais pas être mal compris : loin de moi l'idée qu'il ne doive pas exister des procédures strictes de faisabilité et de suivi de l'activité de recherche. Je crains tout simplement que dans bien des domaines on soit en train de créer un excès de formalisme qui donne l'illusion de pouvoir vérifier, alors que le seul résultat concret probable risque d'être une profonde frustration des chercheurs.

Tout est, en fait, une question d'équilibre, de qualité des rapports humains, de capacité d'écoute, d'un nécessaire dialogue permanent entre les différents acteurs de l'institution universitaire, qu'aucune paperasserie ne pourra jamais remplacer. Les prémisses essentielles pour le succès de la recherche sont – il convient de le rappeler avec force – la capacité de repérer, de choisir et d'engager les meilleurs éléments et savoir créer avec eux un climat de véritable confiance. Je pense dès lors que l'une des priorités doit être aujourd'hui la mise au point de procédures de sélection et de recrutement toujours plus performantes.

La culture du productivisme constitue un autre danger pour l'université et la recherche. Je ne crois pas tellement aux différents classements internationaux établis pour juger les grandes écoles. Certains des critères utilisés peuvent, en fait, conduire à des comportements et à des choix pervers, avantageux peut-être pour gagner quelques rangs dans le classement, mais qui n'apportent rien aux étudiants, au contraire. Les indicateurs de productivité en usage dans l'économie ne peuvent être répliqués tels quels au sein de l'Université sans le risque de compromettre la recherche, surtout celle qui travaille sur le long terme, justement celle qui, finalement, a le plus grand potentiel d'apporter d'importants résultats.

Une autre préoccupation au sujet de la recherche – celle-ci aussi pas nouvelle, mais, je le crains, toujours plus actuelle – est l'opposition, la compétition, la volonté de priorisation entre les sciences humaines et sociales, d'une part, et les sciences dites « dures », de l'autre, alors que la complémentarité et l'interaction entre les deux sont plus nécessaires que jamais.

On a souligné à plusieurs reprises la nécessité de tenir compte de la réalité et des aspirations de l'économie. L'actualité récente nous a appris que certaines entreprises ont alloué d'importantes ressources à des universités pour la recherche. Une bonne nouvelle, certes, et on serait heureux de pouvoir aussi être parmi les bénéficiaires. Une fois encore, toutefois, se pose le problème de la liberté de la recherche et du rôle, irremplaçable de la collectivité publique dans le domaine de la recherche fondamentale. Juste pour faire allusion à la complexité des enjeux et aux défis qui nous attendent au sujet des rapports entre privé et public, qu'il suffise de rappeler que sur les 100 entités économicofinancières les plus importantes au monde, la moitié est constituée par des états, l'autre par des entreprises privées et qu'il n'y a que 22 états qui ont un bilan supérieur à celui de la plus grande entreprise privée. Pour donner une autre idée des paramètres de grandeur, rappelons que les actifs des deux plus grandes banques suisses correspondaient en 2007 à presque 400% du PIB de notre pays. Ces rapports de force sont en train d'évoluer toujours plus en faveur du privé. D'une façon excessive, je crains. La compétition en cours dans notre pays pour continuellement baisser les impôts assume à mon avis une dimension qui doit nous inquiéter. Pas à cause d'une vision étatiste, que je n'ai pas, mais parce qu'il est naïf de penser que certains besoins essentiels de la société puissent être assurés par le marché et le secteur privé. Parmi ces besoins essentiels, certainement la recherche fondamentale, l'enseignement et la formation, surtout dans sa dimension humaniste.

Le rôle de l'Etat reste ainsi fondamental dans le domaine de la recherche et doit le rester. La collaboration, sous la forme d'une véritable alliance entre public et privé est nécessaire, dans le respect des rôles respectifs. La crise de l'endettement des pouvoirs publics constitue donc une menace sérieuse pour l'université, comme cela se manifeste déjà dans les pays qui nous entourent. Le Conseil de l'Université a, dans sa dernière séance, exprimé sa vive préoccupation quant aux graves répercussions que la situation des finances cantonales pourrait entraîner pour la formation et la recherche.

Je disais de l'importance de pouvoir compter sur un environnement et un climat favorables à l'enseignement et à la recherche. Notre Université a accompli des efforts importants en cette direction. Il est vraiment regrettable que le bruit fait autour d'« affaires » récentes – dont la consistance réelle reste encore à établir – ait ébranlé la sérénité de ce climat. Dans une institution où des milliers de personnes œuvrent, il est presque inévitable que des faits déplorables puissent avoir lieu. C'est regrettable. Ce qui me paraît primordial, cependant, ce sont l'existence de mécanismes performants d'alerte précoce, d'une part, et la capacité de l'institution de percevoir rapidement ces signaux et de réagir d'une façon rapide et adéquate, d'autre part. Sans préjuger de l'enquête préliminaire que le Conseil de l'Université a diligentée, il faut regretter que des personnes, manifestement à l'intérieur de l'institution, aient préféré s'adresser sous le couvert d'anonymat à la presse, plutôt que de signaler directement aux organes internes les faits qu'elles estimaient répréhensibles. Une telle attitude exprime, à mon avis, soit une absence de confiance dans les instances en place, soit un goût pour le sensationnalisme et le scandale, voire une volonté de nuire ; que ce soit l'une ou l'autre des hypothèses, cela doit nous interpeller et nous inquiéter.

Ce qui me paraît très regrettable, cependant, est le fait que ces « affaires », avant même qu'on ait pu établir ce qui s'est réellement passé, jouissent d'une résonance médiatique qui contraste avec la timide attention, quand ce n'est pas le silence, accordée aux excellents résultats obtenus par l'Université en général. Oui, car il faut bien le dire – et c'est sur cette constatation positive que je veux conclure – la grande majorité des acteurs qui œuvrent à l'intérieur de l'Université – étudiants, professeurs, assistants, personnel administratif, autorités universitaires – accomplit, jour après jour, un travail remarquable, reconnu même au-delà de nos frontières. Notre Rectrice, Mme Rahier, vient d'être choisie pour présider « Swissuniversities », l'association qui réunit toutes les hautes écoles de tous les types et qui servira de base à la mise en place de la conférence des recteurs des hautes écoles suisses avec l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles en 2015. C'est une importante attestation d'estime pour Mme Rahier et notre Université ne peut qu'en être fière. Ces dernières semaines, en outre, la Faculté des sciences a obtenu une nouvelle reconnaissance internationale en se voyant accorder un important crédit de recherche de la part de l'Union Européenne. Deux exemples parmi beaucoup d'autres. On a donc de bonnes raisons de rester optimistes, tout en étant conscients que les défis sont de plus en plus importants et qu'aucune relâche n'est possible dans nos efforts d'amélioration.

**Allocution de M. Philippe Gnaegi**

Conseiller d'Etat

Chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports

à l'occasion du

**DIES ACADEMICUS 2012**

***La recherche, le savoir en mouvement***

Samedi 3 novembre 2012

La Chaux-de-Fonds, Arc en Scènes - Théâtre

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Madame la rectrice,

Monsieur le président désigné du conseil de la recherche du FNS,

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Messieurs les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs,

Vous avez devant vous un conseiller d'Etat heureux...

Heureux que le *Dies academicus* 2012 de l'Université de Neuchâtel se déroule ici, à La Chaux-de-Fonds, troisième ville de Suisse romande!

Cet événement a une portée symbolique sur laquelle vous nous permettrez de nous arrêter.

L'an passé, au *Dies 2011*, nous vous avons exposé de manière détaillée la vision du Conseil d'Etat quant à l'organisation des hautes écoles, du *tertiaire*, dans l'Arc jurassien et nous avons insisté tout particulièrement sur le fait qu'à nos yeux, l'Université de Neuchâtel devait être reconnue pour ce qu'elle est, de fait: l'Université de l'arc jurassien, l'Université des cantons de Neuchâtel, du Jura et de la partie francophone du canton de Berne.

C'est la raison pour laquelle nous avons alors annoncé notre volonté que soit envisagée une présence accrue, une importance renforcée de l'Université dans les Montagnes neuchâteloises.

Nous avons aussi eu l'audace d'affirmer qu'il fallait imaginer d'élargir la réflexion à l'échelle de l'arc jurassien, à l'instar de ce qui se fait déjà pour la HE-Arc et la HEP.

Nous avons aujourd'hui la très grande satisfaction de pouvoir vous dire que les premières réalisations concrètes ont vu le jour, pour certaines, ou sont sur le point d'aboutir, pour d'autres.

En premier lieu, l'Université, l'Etat et la ville de La Chaux-de-Fonds sont sur le point de terminer les travaux annoncés l'année passée en vue de localiser à La Chaux-de-Fonds certaines activités de recherche étroitement liées au tissu économique et culturel chaux-de-fonnier.

Le projet est à bout touchant et fera l'objet d'une communication au tout début de l'année prochaine.

En second lieu, l'Université et le canton du Jura ont signé, en mars de cette année, une convention de collaboration qui porte sur la création de liens forts entre le lycée cantonal de Porrentruy et l'Université de Neuchâtel.

La formalisation des collaborations informelles déjà existantes entre l'Université et le "CABI", un centre de recherche d'importance internationale dans le domaine de la biodiversité.

Vous le constatez donc: un espace 'arc jurassien' des hautes écoles est en cours de constitution. Nous y reviendrons, après un détour par le contexte national et international en matière de gouvernance des hautes écoles ...

Mesdames, Messieurs,

Il est d'usage, dans notre pays, de dire que la formation et la recherche sont nos seules ressources naturelles.

C'est devenu un lieu commun.

Mais les lieux communs correspondent parfois à la vérité!

En Suisse, les moyens consacrés à l'éducation sont élevés: nous consacrons, par élève ou étudiant, environ 1.7 fois plus que la moyenne des pays de l'OCDE.

Dans ces pays, l'on consacre en moyenne 13% des dépenses publiques à l'éducation; en Suisse, c'est 16.4%: il s'agit du pourcentage le plus élevé de tous les pays de l'OCDE.

Et la tendance est à une hausse continue: de 1990 à 2009, le PIB suisse a augmenté de 25%; les dépenses publiques dans leur ensemble ont crû de 35%; les dépenses publiques pour l'éducation, de 40%; en 2009, elles se montaient à 29.7 milliards, dont 7.25 milliards pour le tertiaire.

Et en 2011, la croissance a continué: les charges cumulées des HEP, des HES et des Universités en Suisse se sont montées à 9.8 milliards!

Mesdames, Messieurs,

En Suisse, les contribuables acceptent des dépenses particulièrement élevées pour la formation et la recherche.

En retour, les hautes écoles ont le devoir *citoyen* de faire un bon usage de ces moyens.

Et c'est bien ce qu'elles font. Les universités suisses se classent régulièrement bien dans les 'rankings' internationaux.

L'un des moins contestés de ces comparatifs très anglo-saxons (trop anglo-saxons) est le *Times World University Rankings*. En 2012, 7 universités suisses figurent parmi les 200 premières. Pour un petit pays, c'est presque une aberration statistique...

Mesdames, Messieurs,

Pour que l'excellence des universités suisses perdure et se renforce, cantons et Confédération ont choisi de conférer une autonomie encore plus grande aux hautes écoles.

Depuis une vingtaine d'années, les hautes écoles (Universités, HES, HEP) ont toutes gagné en autonomie par rapport à leurs autorités de tutelle.

Dans ce contexte, notre Université de Neuchâtel fait plus que 'bonne figure'.

Avec 28.8%, elle est, par exemple, l'Université suisse qui parvient à drainer le plus de financements externes, de "fonds de tiers".

Cette autonomie croissante a été voulue pour donner aux hautes écoles plus de réactivité – elle a aussi pour effet de leur donner plus de responsabilités.

Et force est de constater qu'elles prennent en main ces responsabilités nouvelles.

Nous en voulons pour preuve le fait que le premier organe de mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) est la constitution de la future conférence des recteurs des hautes écoles suisses.

Jusqu'à aujourd'hui, les HES, les Universités et les HEP étaient trois mondes largement séparés. Chaque domaine avait sa 'conférence des recteurs'.

Depuis janvier 2013, ces trois conférences sont réunies en une seule association: "Swissuniversities" – une association qui sera présidée par la rectrice de l'Université de Neuchâtel.

Nous tenons ici à féliciter une fois encore la rectrice pour cette importante reconnaissance que ses pairs lui ont conférée.

Nous voulons aussi souligner le fait que cette réforme constitue une simplification importante: on passe de trois conférences, de trois administrations aussi, à une seule.

C'est la preuve que les réformes peuvent se faire contre la tendance trop fréquente à fabriquer – pour reprendre l'expression d'une ancienne ministre genevoise – des 'usines à gaz'.

C'est la preuve, enfin, que confier aux établissements autonomie et responsabilités est, politiquement, une solution heureuse.

Mesdames, Messieurs,

Si nous nous sommes arrêtés un moment sur la refonte du paysage des hautes écoles au niveau national, c'est pour mieux revenir à notre propos initial: la constitution, à moyen terme, d'un espace 'arc jurassien' des hautes écoles.

Car actuellement, l'espace BEJUNE ressemble au paysage universitaire suisse qui est en train de disparaître.

Université, HE-Arc et HEP existent chacune dans un cadre institutionnel distinct.

Chacune a ses organes politiques propres, son rectorat propre et ses administrations propres.

A notre avis – et nous en parlons aujourd'hui publiquement pour la première fois – , la mise en place de synergies et d'organes communs entre ces trois hautes écoles doit absolument être envisagée, un peu à l'exemple de ce qui se passe au niveau fédéral.

Parce que l'arc jurassien est, à l'échelle suisse, un espace petit; un espace menacé par la concurrence des autres régions, plus grandes et disposant de moyens plus importants.

Nous sommes bien conscients qu'à ce stade de la réflexion, nous ne faisons qu'évoquer les enjeux, sans savoir encore de façon précise vers quoi il conviendra d'aller.

"La recherche – le savoir en mouvement": le thème que l'Université a choisi pour son *Dies* 2012 nous paraît à cet égard particulièrement judicieux!

L'action des collectivités publiques est toujours plus marquée par l'incertitude...

Mais ne ressemble-t-elle pas, en ceci, à la recherche, à l'innovation?

L'écrivain Jean Anouilh a, nous paraît-il, bien formulé ce que l'incertitude peut avoir de fécond:

"(...) nous avons une grande force (...), c'est de ne pas **savoir** exactement ce que nous voulons. De l'incertitude profonde des desseins naît une étonnante liberté de manœuvre."

Mesdames, Messieurs,

Partout en Europe, la tendance est à une autonomie croissante des hautes écoles.

C'est le cas en Suisse aussi et en particulier à Neuchâtel: depuis 1996 et, plus clairement encore, depuis la Loi sur l'Université de 2002, l'Université de Neuchâtel jouit d'une large autonomie.

Dans ce cadre, il faut bien admettre que le rôle du pouvoir politique dans les affaires universitaires est limité: le Conseil d'Etat a une obligation de surveillance, le Grand Conseil vote tous les 4 ans un "Mandat d'objectifs" de l'Université et accorde, chaque année, une subvention globale, sous forme d'enveloppe.

Il est bien qu'il en soit ainsi!

Car nous ne sommes plus au 20<sup>e</sup> siècle, lorsque les autorités politiques intervenaient de manière très suivie dans les affaires proprement académiques, dans le choix des professeurs, lorsque ce n'était pas dans le contenu des cours...

Nous avons tenu à rappeler ces éléments en conclusion.

Parce qu'ils expliquent pourquoi lorsqu'un conseiller d'Etat s'exprime à l'occasion du *Dies*, il parle surtout de moyens, d'argent et de structures, de contrôle et de surveillance – et nous ne dérogerons pas aujourd'hui à la tradition...

Mais nous voulons en même temps insister sur le fait que cela ne signifie pas – surtout pas – que pour les autorités cantonales, l'Université se résume à des structures et des coûts, à ses organes de contrôle et aux moyens dont elle dispose.

Nous partageons à cet égard entièrement les propos que tenait en 2009 la Professeure Catherine Bréchnignac, alors présidente du CNRS, qui fêtait ses 70 ans d'existence:

"Certains croient ou font semblant de croire que la recherche repose sur les seuls moyens humains, budgétaires et structurels. C'est une erreur. Elle est faite d'avancées scientifiques, de stratégies, d'idées et de débats (...).

La recherche scientifique c'est le savoir en mouvement. Elle ouvre les yeux et les esprits vers des champs nouveaux de la connaissance qui transforment profondément notre vie."

Nous vous remercions de votre attention.

*Vivat, crescat, floreat Universitas neocomensis Helvetiorum*

**Allocution de M. Martin Vetterli**

Président désigné du Conseil de la recherche du FNS  
(Fonds national suisse de la recherche scientifique)

à l'occasion du

**DIES ACADEMICUS 2012**

*La recherche, le savoir en mouvement*

Samedi 3 novembre 2012

La Chaux-de-Fonds, Arc en Scènes - Théâtre

## **Collation des doctorats honoris causa**

**M. Roger Chartier**

Faculté des lettres et sciences humaines

**M. François L'Eplattenier**

Faculté des sciences

**M. Herbert H. Clark**

Faculté des sciences économiques

## **DIES ACADEMICUS 2012**

***La recherche, le savoir en mouvement***

Samedi 3 novembre 2012

La Chaux-de-Fonds, Arc en Scènes - Théâtre

**Laudatio de M. Roger Chartier, Professeur au Collège de France, Paris  
Dr h. c. de la Faculté des Lettres et sciences humaines, Dies academicus 2012**

Il est des œuvres, très rares, qui ne se contentent pas de nourrir une ou plusieurs disciplines, mais qui transforment un champ entier du savoir en lui conférant de nouveaux contours, pour le rendre plus apte encore à penser notre temps. Roger Chartier a réussi cette gageure en focalisant son attention sur l'histoire des pratiques sociales, sur les civilisations de l'écrit, et tout particulièrement sur les cultures de l'imprimé. A l'ère où l'informatique transforme radicalement tout notre rapport à la constitution du savoir, en le reconfigurant sur des supports nouveaux, une telle réflexion détient un caractère d'urgence. Enfin, Roger Chartier s'est fortement investi dans l'action en faveur des bibliothèques : il a longtemps accompagné les destinées de la Bibliothèque Nationale de France, dont il est un conseiller écouté.

La Providence divine a su choyer Roger Chartier : car elle l'a fait naître à Lyon, dans une cité qui conquiert une place majeure dans l'histoire de l'imprimerie européenne à la Renaissance. Ses études accomplies à l'Ecole Normale Supérieure de Paris en 1969, il poursuit sa carrière à l'Université de Paris I (Panthéon Sorbonne), puis à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en 1978. Directeur d'études à l'Ecole dès 1984, Roger Chartier y dirige deux pôles scientifiques prestigieux : le Centre de Recherches Historiques de 1982 à 1986, puis le Centre Alexandre Koyré de 1989 à 1998. Il déploie alors une immense activité de chercheur, qui suscite très vite un écho européen, puis mondial. Il signe le troisième volume de l'*Histoire de la vie privée* qui paraît en 1986, mais surtout la vaste *Histoire de l'édition française*, publiée entre 1982 et 1986 en 4 grands volumes. Ces deux monuments imposent un modèle analytique où histoire intellectuelle, histoire sociale et histoire matérielle s'articulent à la perfection. L'*Histoire de l'édition française* reste d'autant plus chère à Roger Chartier, qu'il l'a codirigée avec Henri-Jean Martin, un ami et une figure pionnière de l'histoire du livre en France. Parallèlement à ces grandes fresques paraissent des monographies spécialisées : *Lectures et lecteurs dans la France de l'Ancien Régime* (1987), *Les origines culturelles de la Révolution française* (1990), *L'ordre des Livres* (1992). L'impact de ces ouvrages, d'une très grande force méthodique, s'avère majeur, y compris dans des disciplines voisines comme l'histoire littéraire.

Les plus grandes universités américaines sollicitent Roger Chartier comme *visiting professor* : celle de Princeton en 1976, suivie des universités de Chicago, Yale, Berkeley, Cornell, Johns Hopkins, Alabama, Stanford ; l'Amérique latine l'accueille régulièrement. En dépit d'une immersion presque constante dans le monde anglo-saxon, Roger Chartier conserve un style élégant et raffiné, qui résiste vaillamment à tous les anglicismes transatlantiques. En 2007, Roger Chartier est élu au très prestigieux Collège de France, - un centre de premier rang mondial dans tous les grands domaines du savoir. Le nouveau titulaire choisit alors d'y baptiser sa Chaire : « Ecrit et cultures dans l'Europe moderne ». Refusant les simplifications d'une histoire globale, comme la dictature d'une histoire sociale trop unilatérale, il formule en 1989 son ambition précise : créer « une histoire sociale des usages et des interprétations, rapportés à leurs déterminations fondamentales et inscrits dans les pratiques spécifiques qui les produisent ».

Comment résumer une œuvre si riche et si profonde ? Le titre de la leçon inaugurale au Collège de France - *Ecouter les morts avec les yeux* - évoque à merveille la lecture des livres comme un miracle, dont la magie sans cesse renouvelée nous permet d'entendre une

voix en nous, chaque fois que nous ouvrons un roman de Flaubert, une dissertation de Newton ou une lettre pleine d'ironie signée par Lichtenberg. Analyser cette magie intime réclame un appareil conceptuel très complexe : si l'acte de lecture proprement dit relève d'une opération cognitive, cette dernière s'ancre dans une histoire des appropriations de l'écrit, de son contenu, de sa forme, de sa matérialité – même quand cette matérialité a disparu. En effet, le dernier livre de Roger Chartier, *Cardenio, entre Cervantès et Shakespeare* (2011) retrace avec virtuosité la destinée d'une pièce de théâtre attribuée à Shakespeare, et dont la matière a été puisée dans le *Don Quichotte* de Cervantès. Cette pièce est jouée dès 1612, mais le manuscrit disparaît peu après; en Angleterre, cette disparition déclenche une véritable odyssee dont l'enjeu n'est rien moins que de rêver un grand texte évanoui. Avec *Cardenio*, l'histoire des textes prend la forme d'un mille-feuille savoureux, savamment étagé, mais troué en son centre.

L'Université de Neuchâtel gère avec fierté la plus ancienne bibliothèque publique de Suisse romande, fondée en 1540 ; notre pays s'enorgueillit de posséder les manuscrits de Jean Jacques Rousseau, et les archives de la Société typographique de Neuchâtel, qui documente au jour le jour les activités d'un imprimeur-libraire sous l'Ancien Régime. Aujourd'hui, par son université, ce haut lieu de l'histoire de l'imprimé est fier de célébrer Roger Chartier. Car Roger Chartier a su régénérer l'histoire des pratiques culturelles, et celle de la lecture. Il a forgé les outils grâce auxquels nous pouvons comprendre la mutation que nous traversons ; partant, il nous ouvre l'espoir de mieux maîtriser notre présent.

**Laudatio de M. François L'Eplattenier, Dr de l'ETH Zürich  
Dr h. c. de la Faculté des sciences, Dies academicus 2012**

« *C'est notre responsabilité sociale de situer notre engagement et nos investissements dans une perspective à long terme et d'apporter des solutions créatives, afin de venir en aide à des sociétés prometteuses.* » Ces propos de François L'Eplattenier décrivent l'approche qu'il avait choisie en tant que président du Conseil d'administration du Novartis Venture Fund. Cette déclaration donne une belle démonstration de l'esprit pionnier et du sens des responsabilités hors du commun qui ont animé M. L'Eplattenier tout au long de sa remarquable carrière.

Mener de front des activités au plus haut niveau tant aux plans scientifique qu'industriel constitue une réussite exceptionnelle. Les travaux scientifiques de François L'Eplattenier illustrent parfaitement son esprit brillant et curieux.

Dès son doctorat à l'ETH de Zürich, son intérêt se dirige vers la chimie organométallique et la chimie de coordination. Ses travaux sur les nouveaux ligands chélatants, sur les penta carbonyles de ruthénium et d'osmium et sur la synthèse des macrocycles, aidés par l'effet chélatant, sont devenus des connaissances de base en chimie. Durant les années 70 et 80, les recherches ou découvertes de François L'Eplattenier et de ses collègues sont documentées dans 25 publications de haut impact. En parallèle, 24 brevets déposés au nom de M. L'Eplattenier démontrent l'importance industrielle de ses recherches dans des domaines comme les colorants, les nouveaux matériaux, l'analytique et la médecine. De plus, M. L'Eplattenier innove par des développements méthodologiques qui seront repris par de nombreuses équipes académiques et industrielles.

L'expertise unique et les qualités humaines indéniables de François L'Eplattenier ont été reconnues très tôt. En 1969, il commence sa carrière en tant que chercheur chez Geigy et se verra attribuer la responsabilité de l'unité de recherche centrale de Ciba-Geigy, puis de toutes les unités « recherche et développement » de l'entreprise au niveau mondial. M. L'Eplattenier a su initier et diriger de nombreuses lignes de recherches qui ont mené à des résultats remarquables. Il commence dès sa thèse ses travaux sur les complexes du fer et leurs applications dans le traitement de la thalassémie (une forme d'anémie sévère). Ceci a mené au dépôt d'un premier brevet par Novartis en 1997 pour la dernière classe de « pharmaceutical metal chelators », le *deferasirox*. En 2005, soit quarante ans après les premiers travaux de François L'Eplattenier et huit ans après le dépôt de son premier brevet, la Food & Drug Administration (FDA) aux USA a approuvé l'utilisation du *deferasirox*. En tant que responsable global de la recherche, François L'Eplattenier a soutenu et accompagné ce long processus qui, partant des résultats de la recherche fondamentale, a mené à un produit commercial améliorant considérablement la vie des patients atteints de thalassémie.

Mais loin de se cantonner au monde industriel et à ses activités prenantes de « top manager », François L'Eplattenier a su garder un réel intérêt pour la science, et tout particulièrement pour la chimie. Ainsi, pendant de nombreuses années, il a été membre du Conseil National de la recherche, du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales et du Conseil de l'Université de Neuchâtel. En 1996, il a été nommé premier président du Novartis Venture Fund. Dans ce cadre, il a joué un rôle important de soutien à l'implantation d'entreprises biotechnologiques en Suisse. De même, il a assumé pendant une dizaine d'années la position de président du conseil du CSEM, le Centre Suisse d'Electronique et de

Microtechnique, à Neuchâtel. Il a su mettre ses grandes compétences au service de cette institution ainsi que de notre canton pendant une période cruciale de restructuration du paysage scientifique suisse.

Dès 1970, M. L'Eplattenier a été rattaché à l'Institut de chimie en qualité de chargé de cours et par la suite en tant que professeur associé. Les professeurs de l'Institut de chimie et de la Faculté des sciences sont honorés d'avoir eu M. L'Eplattenier comme éminent collègue. Son engagement pour une Suisse soutenant les recherches académiques de pointe et s'engageant dans les hautes technologies est exemplaire. M. L'Eplattenier s'est toujours investi pour le développement de la place scientifique suisse. Il a soutenu les lignes de forces du Canton de Neuchâtel et a toujours été prêt à partager ses avis et connaissances avec les dirigeants politiques.

Ainsi, la Faculté des sciences est fière de proposer M. François L'Eplattenier au titre de Docteur honoris causa en reconnaissance de son œuvre exceptionnelle.

**Laudatio de M. Herbert H. Clark, professeur à l'Université de Stanford, Californie  
Dr h. c. de la Faculté des sciences économiques, Dies academicus 2012**

Herb Clark est le Albert Ray Lang Professeur de psychologie à la Stanford University. Il a contribué de façon fondamentale à la recherche dans les domaines de la psychologie du langage et de la communication.

Herb Clark a obtenu son doctorat en 1966 à l'Université de Johns Hopkins. Il a été professeur assistant à l'Université Carnegie Mellon et à l'Université de Stanford avant de devenir professeur ordinaire à l'Université de Stanford en 1975.

Le professeur Clark a publié plus de 150 articles scientifiques, ainsi que plusieurs livres qui sont devenus des références importantes, p.ex. *Psychology and Language* (avec Eve Clark) en 1977 ou *Using Language* en 1996. Ses travaux portent sur les processus cognitifs et sociaux dans l'utilisation du langage, sur les processus d'interaction dans la conversation, et sur la signification et l'utilisation des mots. Il a effectué des contributions fondamentales dans le domaine de la psycholinguistique, mais ses travaux ont connu un impact important au-delà des frontières de cette discipline, dans des domaines voisins comme la psychologie sociale, la linguistique, les sciences cognitives, l'informatique ou encore les sciences organisationnelles. Le professeur Clark a été honoré de nombreuses fois par des associations scientifiques prestigieuses comme l'American Academy of Arts and Sciences, le Royal Dutch Academy of Arts and Sciences, l'American Psychological Association ou le Cognitive Science Society.

Le parcours du professeur Clark est particulièrement remarquable dans le sens où il a mené très tôt dans sa carrière de nombreux travaux en psycholinguistique expérimentale. Ses travaux ont contribué à former cette discipline dans sa forme moderne. Parmi beaucoup de travaux on peut citer notamment un article important sur la méthodologie et la statistique qui a été cité des milliers de fois et qui a servi dans la formation méthodologique de générations de psycholinguistes. Dès les années 1980, le professeur Clark commence à travailler sur des aspects interactionnels du langage et à s'intéresser à la conversation. Ces travaux ont marqué un tournant dans sa production scientifique et mené vers le développement de sa théorie du common ground, théorie exposée dans son livre de 1996 *Using Language*, ouvrage qui est également devenu un classique de la discipline. La vision unique que propose le professeur Clark dans son approche consiste en une synthèse de la communication comme un phénomène à la fois cognitif et social.

Le professeur Clark entretient une relation étroite avec l'Institut de psychologie du travail et des organisations depuis plusieurs années. Cette relation est marquée par des collaborations scientifiques ainsi que par la participation du professeur Clark à des enseignements et conférences et à des jurys de thèse. Nous espérons que cette collaboration demeurera fructueuse.

Nous sommes heureux de proposer le professeur Clark aujourd'hui au titre de Docteur honoris causa, pour ses contributions majeures et fondamentales dans les domaines de la psychologie du langage et de la communication.